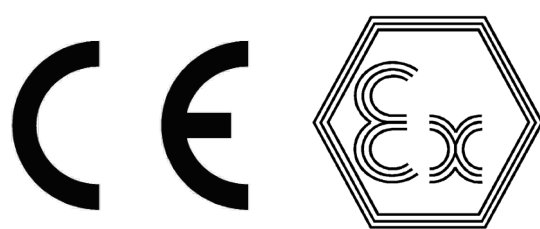




Comité de Liaison des équipements ATEX Réunion du 6 juillet 2023



- 1/ Tour de table
- 2/ Mise en œuvre de la directive ATEX 2014/34/UE
 - a) Groupe de travail ATEX et réunion ADCO
 - b) Évolutions réglementaires et normatives (ATEX)
 - c) Discussion à propos du Brexit
- 3/ Mise en œuvre de la directive ATEX 1999/92/CE
 - a) Niveau de compétence des opérateurs en ATEX
 - b) Projet IEC TS 60079-44 - Compétences du personnel
- 4/ Questions d'interprétation de la réglementation et des normes posées par les membres
- 5/ Points divers
- 6/ Date de la prochaine réunion

1/ Tour de table

2/ Mise en œuvre de la directive ATEX 2014/34/UE

- a) Groupe de travail ATEX et réunion ADCO
- b) Évolutions réglementaires et normatives (ATEX)
- c) Discussion à propos du Brexit

3/ Mise en œuvre de la directive ATEX 1999/92/CE

- a) Niveau de compétence des opérateurs en ATEX
- b) Projet IEC TS 60079-44 - Compétences du personnel

4/ Questions d'interprétation de la réglementation et des normes posées par les membres

5/ Points divers

6/ Date de la prochaine réunion

Le Comité de Liaison ATEX dénombre 98 membres :

- Représentants de l'administration
- Représentants des fabricants
- Représentants des utilisateurs
- Représentants des formateurs
- Représentants des installateurs
- Représentants de la normalisation
- Représentants des organismes de contrôle
- Représentants des Organismes Notifiés

- Répartis de la façon suivante :

■ Fabricants	31 membres	Tiers	40 membres
■ Utilisateurs	20 membres	Ministères	4 membres

Le site internet du CLATEX :

Le site du CLATEX est hébergé par l'INERIS, à la demande du ministère.

Le site du CLATEX est accessible à l'adresse suivante :

<http://www.ineris.fr/CLATEX>

1/ Tour de table

2/ Mise en œuvre de la directive ATEX 2014/34/UE

- a) **Groupe de travail ATEX et réunion ADCO**
- b) Évolutions réglementaires et normatives (ATEX)
- c) Discussion à propos du Brexit

3/ Mise en œuvre de la directive ATEX 1999/92/CE

- a) Niveau de compétence des opérateurs en ATEX
- b) Projet IEC TS 60079-44 - Compétences du personnel

4/ Questions d'interprétation de la réglementation et des normes posées par les membres

5/ Points divers

6/ Date de la prochaine réunion

2/ a) Information du groupe de travail ATEX

La dernière réunion du Groupe de Travail ATEX a eu lieu le :

- 17 mai 2023

La quatrième édition des lignes directrices a été publiée :

- Fin novembre 2022

la version française est toujours en cours de préparation

La 33ème réunion ADCO a eu lieu :

- le 19 juin 2023

2/ a) Information du groupe de travail ATEX

Groupe de Travail ATEX de la commission qui a eu lieu le 17 mai 2023

Ce groupe de travail est appelé dorénavant Groupe d'Experts ATEX

Le premiers sujets abordés par la commission dans son rapport concerne la publication prochaine d'un acte relatif à l'Intelligence Artificielle

Si un composant de sécurité d'un appareil ATEX est basé sur l'IA alors l'acte IA s'applique.

2/ a) Information du groupe de travail ATEX

Le second sujet concerne un acte sur la cyber-résilience qui concernera certainement un appareil ATEX dès lors où la partie fonctionnelle sera à de dispositifs programmés :

Obligations des fabricants :

- ❖ La cybersécurité couvre l'ensemble du cycle de vie du produit (elle est prise en compte dans les phases suivantes : phase de planification, de conception, de développement, de production, de livraison et de maintenance)
- ❖ Tous les risques liés à la cybersécurité doivent être documentés. Les fabricants devront signaler les vulnérabilités et les incidents activement exploités.
- ❖ Veiller à ce que les vulnérabilités soient traitées efficacement pendant la durée de vie prévue du produit
- ❖ Des instructions claires et compréhensibles pour l'utilisation des produits contenant des éléments numériques ;

Ceci concernera tout produits dotés d'éléments numériques qui sont connectés directement ou indirectement à un autre appareil ou à un réseau.

2/ a) Information du groupe de travail ATEX

La nouvelle directive Machines a été publiée.

Il s'agit du règlement (UE) 2023/1230 du parlement européen et du conseil qui a été publié le 14 juin 2023 et qui abroge la directive 2006/42/CE
Elle sera obligatoire en janvier 2027.

Points nouveaux

- Intégration de l'IA et de la cyber sécurité
- Numérisation des documents papier

La déclaration UE de conformité et la notice d'instructions pourront être digital ce qui permettra de sauver 16,6 milliards d'€ de papier,
Un marquage, une information devrait être sur le produit (eg. QR Code).
Cette instruction devrait être téléchargeable au moins 10 ans après que le produit soit placé sur le marché

2/ a) Information du groupe de travail ATEX

La nouvelle directive Machines a été publiée (Règlement (UE) 2023/1230).

Application des règles aux machines, mais aussi aux **produits connexes**

Les produits connexes sont les suivants :

- a) les équipements interchangeables ;
- b) les composants de sécurité ;
- c) les accessoires de levage ;
- d) les chaînes, câbles et sangles ;
- e) les transmissions mécaniques amovibles.

La nouvelle directive Machines a été publiée (Règlement (UE) 2023/1230).

1.5.7. *Explosions*

Les machines **ou les produits connexes** sont conçus et construits de manière à éviter tout risque d'explosion **présenté** par la machine **ou le produit connexe** eux-mêmes ou par les gaz, liquides, poussières, vapeurs et autres substances produites ou utilisées par la machine **ou le produit connexe**.

Les machines **ou les produits connexes** sont conformes aux dispositions de la **législation spécifique d'harmonisation de l'Union** en ce qui concerne les risques d'explosion dus à leur utilisation dans une atmosphère explosible.

Application et interprétation de directive ATEX 2014/34/EU

1. Pompe de liquide inflammable (essence) pour usage domestique

Une pompe de liquide inflammable ne doit pas être ATEX si il est prévu d'être utilisé uniquement à domicile

2. Dépôt et archivage du dossier technique par un ON conformément à Art.13.1(b)(ii)

Le dossier numérique est autorisé mais la possibilité de lecture doit être vérifiée.

Application et interprétation de directive ATEX 2014/34/EU (suite)

3. Réparation et pièces détachées

Les lignes directrices ATEX disent:

§ 33 Produits usagés, réparés ou modifiés et pièces détachées

En règle générale, les fabricants doivent considérer si le produit est mis sur le marché de l'UE ou mis en service pour la première fois, ou si les modifications sont telles que l'intention ou le résultat est de mettre un produit sur le marché, qui doit être considéré comme un nouveau produit. Si la réponse à l'une de ces questions est « oui », alors la directive 2014/34/UE s'applique pleinement. Dans tous les autres cas, la directive 2014/34/UE ne s'applique pas et la personne responsable devra s'assurer que toute autre réglementation nationale ou européenne pertinente est considérée comme appropriée.

Correction des lignes directrice ATEX

§36 Dispositifs de sécurité, dispositifs de contrôle et dispositifs de réglage comme définis à l'article 1er, paragraphe 1, point b)

point 3, dernière phrase

Pour de tels dispositifs, les exigences essentielles s'appliqueront uniquement et autant que nécessaire, pour leur usage sûr et fiable en ce qui concerne les risques d'inflammation (Annexe II, observation préliminaire B).

Ceci doit être lu :

Pour de tels dispositifs, les exigences essentielles s'appliqueront uniquement et autant que nécessaire, pour leur usage sûr et fiable en ce qui concerne les risques d'explosion (Annexe II, observation préliminaire B).

2/ a) Information du groupe de travail ATEX

Nouveau point de discussion abordé en séance :

Est-ce que les organismes notifiés sont tenus de vérifier la disponibilité du représentant de l'UE (conformément à l'article 4 du règlement 2019/1020) lors de l'évaluation du système de gestion de la qualité du fabricant ?

33^{ème} réunion ADCO

Sujets en cours

- Appareils mobiles électroniques (campagne FR)
- Outils manuels non-électriques
- Pièces détachés dans des machines déjà installés

Nouveaux sujets

- Marquage des appareils : Le marquage des équipements doit être lisible et indélébile (voir annexe II, point 1.0.5 de la directive 2014/34/UE).

1/ Tour de table

2/ Mise en œuvre de la directive ATEX 2014/34/UE

- a) Groupe de travail ATEX et réunion ADCO
- b) Évolutions réglementaires et normatives (ATEX)**
- c) Discussion à propos du Brexit

3/ Mise en œuvre de la directive ATEX 1999/92/CE

- a) Niveau de compétence des opérateurs en ATEX
- b) Projet IEC TS 60079-44 - Compétences du personnel

4/ Questions d'interprétation de la réglementation et des normes posées par les membres

5/ Points divers

6/ Date de la prochaine réunion

2/ b) Évolutions réglementaires et normatives (ATEX)

Depuis le 12 octobre 2018, la commission ne publie plus de liste des normes harmonisées au JOUE

Elle publie des décisions d'exécution d'harmonisation des nouvelles normes

- **Décision d'exécution (UE) 2023/601 du 13 mars 2023**

Référence et titre de la norme	Norme remplacée	Date
EN 60079-29-1:2016 Atmosphères explosives – Partie 29-1: Détecteurs de gaz – Exigences d'aptitude à la fonction des détecteurs de gaz inflammables	EN 60079-29-1:2016 /A1:2022	17.09.2024
EN 60079-29-1:2016/A1:2022		
EN 60079-29-1:2016/A11:2022		

Évolutions réglementaires et normatives (ATEX)

Les normes qui ont perdu ou qui vont perdre leur statut de normes harmonisées dans les six prochains mois sont les suivantes :

Référence et titre de la norme	Remplacée par	Date ¹
EN 13012:2012 Stations-service - Construction et performances des pistolets automatiques de remplissage utilisés sur les distributeurs de carburant	EN 13012:2021	03/09/2023
EN 13617-1:2012 Stations-service - Partie 1: Exigences relatives à la construction et aux performances de sécurité des distributeurs à pompe immergée, distributeurs de carburants et unités de pompage à distance	EN 13617-1:2021	03/09/2023
EN 13617-3:2012 Stations-service - Partie 3: Exigences de sécurité relatives à la construction et aux performances des raccords de sécurité	EN 13617-3:2021	03/09/2023
EN 13617-4:2012 Stations-service — Partie 4: Exigences relatives à la construction et aux performances de sécurité des raccords tournants utilisés sur les distributeurs de carburants	EN 13617-4:2021	03/09/2023
EN 13760:2003 Dispositif de remplissage GPL pour véhicules légers et poids lourds — Pistolet: conditions d'essais et dimensions	EN 13760:2021	19/11/2023
EN 14373:2005 Systèmes de suppression d'explosion	EN 14373:2021	19/11/2023

^[1] Date de cessation de la présomption de conformité : Pendant la période allant jusqu'à cette date, la nouvelle norme et la norme remplacée sont harmonisées. Après cette date seule la nouvelle norme restera harmonisée et la norme remplacée perdra son statut de norme harmonisée. Il convient donc pour le fabricant de s'assurer que son produit n'est pas impacté par les modifications majeures introduites par la nouvelle norme et de mettre à jour sa déclaration UE de conformité. Dans le cas contraire, il convient de mettre à jour l'attestation d'examen CE/UE de type. Voir §140 des [lignes directrices ATEX](#)

1/ Tour de table

2/ Mise en œuvre de la directive ATEX 2014/34/UE

- a) Groupe de travail ATEX et réunion ADCO
- b) Évolutions réglementaires et normatives (ATEX)
- c) **Discussion à propos du Brexit**

3/ Mise en œuvre de la directive ATEX 1999/92/CE

- a) Niveau de compétence des opérateurs en ATEX
- b) Projet IEC TS 60079-44 - Compétences du personnel

4/ Questions d'interprétation de la réglementation et des normes posées par les membres

5/ Points divers

6/ Date de la prochaine réunion

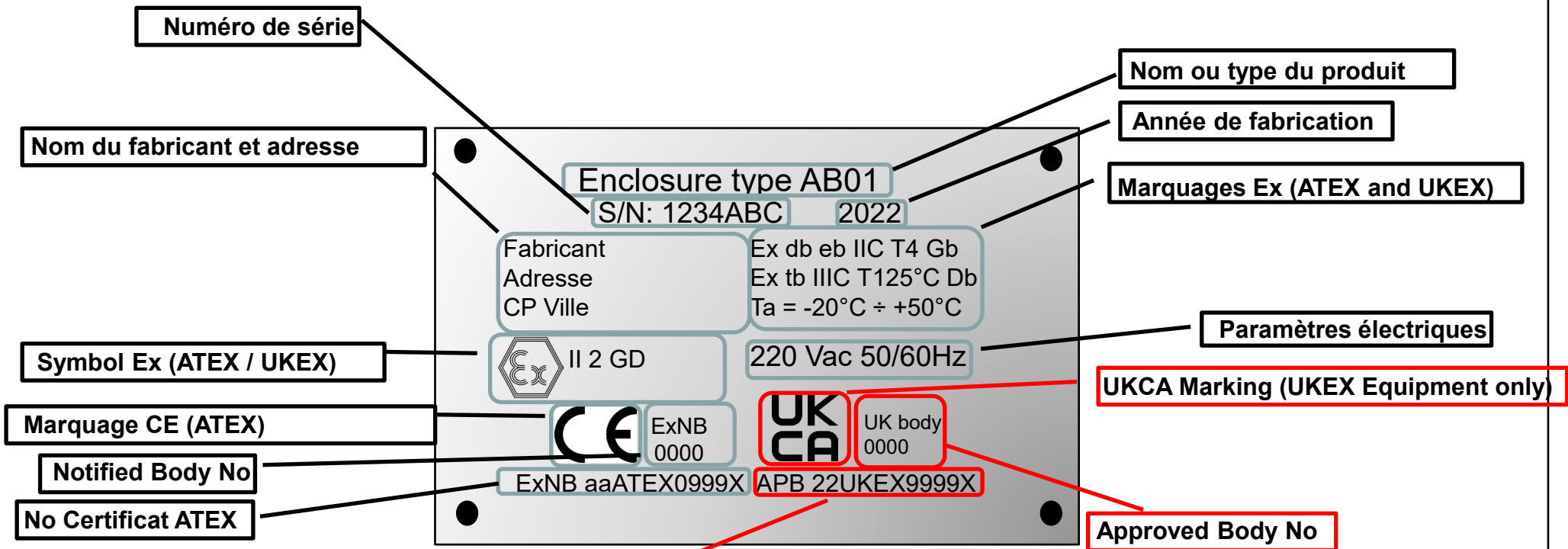
2/ c) Discussion à propos du Brexit

Le Royaume-Uni est sorti de l'UE le 31 janvier 2020

Le droit de l'UE a cessé de s'appliquer au Royaume-Uni après le 31 décembre 2020.



Conséquence du Brexit : au Royaume Uni



UKEx Certificate No

Obligatoire si le certificat UE a été émis ou une mise à jour a été effectué après le 31 décembre 2024 2022 et dans tous les cas après le 31 décembre 2027

Obligatoire si la notification ou le renouvellement de la notification a été émise après le 31 décembre 2024 2022

1/ Tour de table

2/ Mise en œuvre de la directive ATEX 2014/34/UE

- a) Groupe de travail ATEX et réunion ADCO
- b) Évolutions réglementaires et normatives (ATEX)
- c) Discussion à propos du Brexit

3/ Mise en œuvre de la directive ATEX 1999/92/CE

- a) Niveau de compétence des opérateurs en ATEX**
- b) Projet IEC TS 60079-44 - Compétences du personnel

4/ Questions d'interprétation de la réglementation et des normes posées par les membres

5/ Points divers

6/ Date de la prochaine réunion

3/ a) Niveau de compétence des opérateurs en ATEX

Le groupe de travail composé de la DGT, de l'Inspection du Travail, de l'INRS et de l'INERIS travaillent toujours à son élaboration.

Préparation d'une instruction relative à l'application des textes réglementaires sur le risque lié aux atmosphères explosives
« ATEX »

Cette instruction s'articulerait autour de cinq fiches :

- Fiche 1 – Champ d'application et objectifs
- Fiche 2 – Démarche de prévention
- Fiche 3 – Formation
- Fiche 4 – Responsabilités et Interventions en zone ATEX
- Fiche 5 – Appareils ATEX

**Situation en 2020 mais depuis aucune avancée
n'a été réalisée**

1/ Tour de table

2/ Mise en œuvre de la directive ATEX 2014/34/UE

- a) Groupe de travail ATEX et réunion ADCO
- b) Évolutions réglementaires et normatives (ATEX)
- c) Discussion à propos du Brexit

3/ Mise en œuvre de la directive ATEX 1999/92/CE

- a) Niveau de compétence des opérateurs en ATEX
- b) Projet IEC TS 60079-44 - Compétences du personnel**

4/ Questions d'interprétation de la réglementation et des normes posées par les membres

5/ Points divers

6/ Date de la prochaine réunion



Projet IEC TS 60079-44

Part 44 : compétences du personnel

Réunion CLATEX du 06/07/2023

Frédéric NOËL
Responsable Formations risques d'explosion
Consultant Expert Atmosphères explosives
CNPP Conseil et Formation – Pôle Technologies de sécurité
incendie / Explosion / CND
Mel : frederic.noel@cnpp.com

CLATEX

Exemples de conséquences



Projet de spécification technique

IEC TS 60079 44 compétences du personnel

Relatif aux personnels **exécutant un travail dans ou en liens avec des zones** à risque d'explosion, ce document à pour objectif de servir de guide pour établir :

- les exigences minimales relative aux **rôles** de chacun,
- les exigences relative aux **aptitudes nécessaires**,
- les **preuves** de compétences permettant d'évaluer et gérer les compétences

Le document fournit des **exemples et des recommandations** relative aux **niveaux de compétence** minimum pour des rôle type que peut être amené à réaliser du personnel dans, ou en liens avec des, zones à risque d'explosion. Pour cela il passe en revue les **connaissances, les aptitudes et les capacités** qui sont attendue de la part de ce personnel et fournit des exemples de preuves de compétence.

Ce document vise aussi a **aider l'employeur** dans le développent d'un plan pour définir, évaluer et gérer les exigences de compétences.

Il ne traite que des **compétences additionnelles** spécifiques a la réalisation d'un travail en zone à risque d'explosion.

Extrait issu du projet –version non définitive

- Réalisation du classement de zones
- Conception de système ou d'installation en atmosphère explosive
- Installation
- Maintenance
- Activités de révision et de réparation
- Inspection
- Mise en service / commissioning
- Exploitation de l'installation
- Test des équipements Ex installés
- Responsables pour des fonctions spécifiques de conformité Ex•Encadrement (responsable juridiquement)
- Achats
- Formateur
- Évaluateurs de compétences
- Autres tâches

Illustration de la structure pour chaque rôle avec la réalisation du classement de zones

Considérations générales

- La classification des zones devrait être effectuée par du personnel qui comprend la pertinence et l'importance des propriétés des substances inflammables, les sources de dégagement, les principes de dispersion et le potentiel de développement d'une atmosphère explosive.
Le personnel doit connaître les activités, le processus et l'équipement
- La classification des zones nécessite généralement des éléments issus d'autres disciplines telles que les ingénieries électriques, non électriques, procédés, du personnels exploitation de l'usine et d'autres, le cas échéant. Le personnel participant à la classification des zones devrait posséder une vaste expérience et des compétences analytiques appropriées.
- La compétence doit être pertinente par rapport à la nature de l'installation et à la méthodologie utilisée pour effectuer la classification des zones .

Extrait issu du projet version non définitive

Exemple de tâche pour la réalisation du classement de zones

- La collecte et l'analyse de données relative aux risques d'explosion;
- L'identification des caractéristiques pertinentes des matières inflammables;
- L'identification du type et de l'étendue de la zone dangereuse conformément aux codes ou règlements appropriés pour la juridiction de l'installation et des matières concernées;
- Détermination des types et de la disponibilité de la ventilation pour les gaz / vapeurs et de son impact sur la zone dangereuse (tel que décrit dans l'IEC 60079-10-1);
- Détermination du type de poussières concernées et du potentiel d'atmosphères explosives ou de formation de poussières (tel que décrit dans l'IEC 60079-10-2);
- Prise en compte de toute influence due aux conditions environnementales; et
- Préparation de dessins et de documents pour identifier les zones dangereuses à l'intérieur d'une installation et les risques connexes qui se produisent dans ces zones

Extrait issu du projet version non définitive

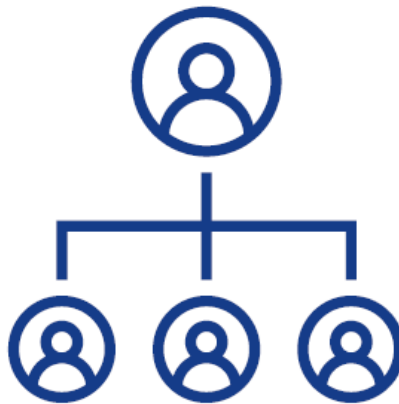
Exemple de preuve de compétence pour la réalisation du classement de zones

- Les preuves typiques de la compétence en matière de classification des zones comprennent, sans toutefois s'y limiter :
 - Compréhension des normes et documents d'orientation pertinents applicables à la juridiction du travail et des attentes juridiques de la juridiction locale;
 - Capacité à interpréter des éléments issus d'autres personnes et d'autres disciplines lorsque cela est nécessaire pour comprendre les processus concernés et les documents nécessaires requis pour l'établissement du classement de zones;
 - Capacité d'identifier et de classer toutes les sources potentielles de dégagement et l'impact de la ventilation;
 - Aptitude à déterminer l'étendue de la zone à l'aide de tables, d'éléments de référence ou de calculs appropriés en tenant compte de leurs limites d'utilisation; et
 - Capacité de comprendre la relation entre l'équipement, les processus et la classification des zones lorsque les changements ou les modifications dans un domaine peuvent affecter

Extrait issu du projet version non définitive

Compléments utiles pour assurer l'efficacité

- Adresse les points clés pour les personnes légalement responsable d'une installation
- Recommande l'intégration de la gestion des compétences ATEX dans le système de management et donne des recommandations notamment pour les audits interne du système de gestion de compétences.



Entité légalement responsable d'une installation

- L'entité légalement responsable d'une installation devrait s'assurer que la structure organisationnelle et la compétence du personnel préservent la sécurité de l'installation. Les responsabilités et les autorités devraient être clairement définies et communiquées au sein de l'organisation.
- Celles-ci devraient:
 - être approprié à l'objectif de l'organisation;
 - être adapté à la structure de gestion de l'organisation;
 - inclure un engagement à se conformer aux exigences réglementaires.
 - être communiquées et comprises au sein de l'organisation;
 - faire l'objet d'un examen périodique pour s'assurer qu'il continue de convenir; et
 - identifier ou déléguer la responsabilité d'assurer la conformité et de maintenir l'intégrité de l'équipement et de l'installation

Extrait issu du projet version non définitive

- Audit interne d'un système de gestion des compétences devrait être mis en place pour évaluer l'efficacité du système. La technique de vérification peut comprendre l'entrevue de personnes sélectionnées à l'aide d'une technique d'échantillonnage « expliquer » et « montrez moi ».
- L'audit devrait être une activité structurée basée sur un programme formel. Des documents tels que l'ISO 19011 fournissent des lignes directrices sur la gestion d'un programme d'audit, sa planification et sa conduite

Extrait issu du projet version non définitive

Exemples de tâches typiques de ce type d'audit interne

- Les processus de gestion Ex et pertinents sont appropriés, à jour et disponibles pour ceux qui en ont besoin;
- Les rôles et les responsabilités sont clairement définis et attribués au personnel approprié pour permettre la mise en oeuvre des processus de gestion;
- Les gens comprennent clairement leurs devoirs et sont compétents pour les accomplir;
- L'intégrité des équipement Ex est bien gérée et documentée, et des registres appropriés sont tenus sur l'équipement installé, les travaux effectués, les inspections effectuées et les constatations;
- Les dossiers et la documentation sont exacts et à jour; et
- La gestion des procédures de changement relatives aux zones ATEX et aux équipements Ex est en place et correctement mise en oeuvre.

Extrait issu du projet version non définitive

Exemples de compétence de l'auditeur

- avoir une expérience préalable du processus d'audit, y compris ; planifier, diriger, préparer une réunion d'ouverture et effectuer des présentations et des rapports de clôture. (réf.ISO 19011); et
- avoir de l'expérience du type de mesures requises pour gérer l'équipement Ex dans les zones dangereuses, notamment :
 - comprendre les exigences de la législation nationale ou internationale applicable;
 - connaître la législation régissant la gestion des équipements Ex;
 - être capable de démontrer une compréhension pratique des exigences relatives aux zones Ex, des principes de protection contre les explosions et des exigences en matière d'installation, d'entretien et de réparation; et
 - avoir une expérience professionnelle antérieure dans divers aspects des tâches Ex liées aux zones dangereuses

Extrait issu du projet version non définitive

1/ Tour de table

2/ Mise en œuvre de la directive ATEX 2014/34/UE

- a) Groupe de travail ATEX et réunion ADCO
- b) Évolutions réglementaires et normatives (ATEX)
- c) Discussion à propos du Brexit

3/ Mise en œuvre de la directive ATEX 1999/92/CE

- a) Niveau de compétence des opérateurs en ATEX
- b) Projet IEC TS 60079-44 - Compétences du personnel

4/ Questions d'interprétation de la réglementation et des normes posées par les membres

5/ Points divers

6/ Date de la prochaine réunion

1. Laurent Prouilhac de la société A puissance 3

Agent commercial : Cf §77 ATEX 2014/34/EU Guidelines mai 2020

Nous installons une filiale en Algérie pour tenter de vendre nos produits. Une visite récente a montré qu'ils sont économiquement dans l'attente de voir fabriquer les équipements sur leur territoire.

- Est- il possible d'obtenir une nouvelle attestation d'un même produit sous le nom de la filiale ?

La notion de Trade Agent ou Agent Commercial en une entité qui se présente comme un fabricant mais qui ne fabrique pas le produit. Le produit est fabriqué par le fabricant original OEM.

Dans votre cas, votre filiale est un site de fabrication complémentaire qui doit être audité mais le produit fabriqué est toujours sous votre responsabilité.

1. Laurent Prouilhac de la société A puissance 3

Est-ce toujours possible pour une attestation d'examen CE de type selon 94/9/CE ?

Non car la directive est complètement remplacé par la directive 2014/34/UE. Cependant, si cette demande concerne la produit fabriqué par votre filiale, le produit fabriqué doit être conforme à votre attestation d'examen CE de type. Elle ne doit effectivement pas être mise à jour sauf s'il y a des modifications autres du produit ou que vous êtes impactés par les modifications majeures introduites par les normes harmonisées.

Comment cela se passe en cas de changement d'adresse de la société d'origine ?

L'ON doit acter et émettre un document prenant en considération votre changement d'adresse, soit dans un courrier ou dans un avenant à un certificat ou une nouvelle édition du certificat

1/ Tour de table

2/ Mise en œuvre de la directive ATEX 2014/34/UE

- a) Groupe de travail ATEX et réunion ADCO
- b) Évolutions réglementaires et normatives (ATEX)
- c) Discussion à propos du Brexit

3/ Mise en œuvre de la directive ATEX 1999/92/CE

- a) Niveau de compétence des opérateurs en ATEX
- b) Projet IEC TS 60079-44 - Compétences du personnel

4/ Questions d'interprétation de la réglementation et des normes posées par les membres

5/ Points divers

6/ Date de la prochaine réunion

1/ Tour de table

2/ Mise en œuvre de la directive ATEX 2014/34/UE

- a) Groupe de travail ATEX et réunion ADCO
- b) Évolutions réglementaires et normatives (ATEX)
- c) Discussion à propos du Brexit

3/ Mise en œuvre de la directive ATEX 1999/92/CE

- a) Niveau de compétence des opérateurs en ATEX
- b) Projet IEC TS 60079-44 - Compétences du personnel

4/ Questions d'interprétation de la réglementation et des normes posées par les membres

5/ Points divers

6/ Date de la prochaine réunion

1^{er} décembre 2023
de 9h à 14h
salle Passy